

Edouard La-Haye n'a pas étudié à Nicolet, mais à Sherbrooke.

13. Le canon de la Baie.—Page 571

Au nom de M. Fabien Vanasse, parmi les députés aux Communes, ajoutez la note suivante :

Le député Vanasse a laissé à la paroisse de la Baie un précieux souvenir de sa députation, dans le canon qui donne aujourd'hui un air martial à la résidence de M. le maire Joseph Elie. Ce monument historique de nos luttes passées, qui nous rappelle d'une manière si vivace la valeur de nos pères, vient du gouvernement de Québec. Quelle en est l'histoire? Il serait intéressant de le savoir; mais les renseignements nous manquent pour la retracer. Il a peut-être été témoin des luttes mémorables qui ont amené la cession du Canada à l'Angleterre, et il a dû vomir la mitraille sur les ennemis de la France. D'aucuns même prétendent qu'il a pris part à la guerre de Crimée.

Quoi qu'il en soit, on l'a vu, un moment, reprendre son allure guerrière de jadis, et semer encore une fois le désastre autour de son affût. — On l'avait installé tout d'abord, avec honneur, en face de l'église, où il avait séjourné, bien pacifique, pendant un certain temps. Une nuit, d'imprudents et sinistres farceurs l'ayant chargé à poudre et mis le feu à l'amorce, il s'ensuivit une détonation formidable, qui ébranla le village et la campagne environnante, — brisant par le contre-coup la majeure partie des vitres de l'église et de quelques bâtisses voisines, et semant l'alarme parmi notre population.

Ce fut son arrêt de bannissement. Dès le lendemain matin, M. le curé Héroux, dans sa juste colère, l'enclouait et le mettait en pénitence, abandonné comme objet de rebut, dans un champ du voisinage, où il dut expier, dans une retraite méprisée, le méfait dont il avait été l'instrument inconscient. Il y resta oublié jusqu'en 1910. M. Elie, trouvant l'expiation suffisante, le tira enfin de sa position dégradante et de son long exil, en l'installant honorablement sur la galerie de sa rési-